



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### carte du combattant

Question écrite n° 7096

#### Texte de la question

Mme Claude Greff appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur l'attribution de la carte du combattant à la suite d'un séjour en Algérie. Actuellement, les appelés du contingent doivent avoir servi douze mois en Algérie pour bénéficier de la carte du combattant. L'instruction ministérielle n° 5716 du 23 juillet 2001 attribue la carte du combattant aux personnels de police et aux CRS ayant totalisé au moins quatre mois de présence en Algérie. Cette mesure apparaît comme inéquitable. Les associations d'anciens combattants demandent qu'il soit mis un terme à cette situation à l'origine d'une inégalité de traitement entre civils et militaires. Elle lui demande de bien vouloir préciser s'il envisage d'étendre la reconnaissance accordée aux forces de police et aux CRS à l'ensemble des personnels militaires ayant servi en Algérie.

#### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite une harmonisation des conditions d'attribution de la carte du combattant pour les conflits d'Afrique du Nord. Comme il l'a exprimé lors des débats budgétaires du 12 novembre dernier à l'Assemblée nationale et du 30 novembre au Sénat, le secrétaire d'État aux anciens combattants souscrit à l'idée d'harmonisation des conditions d'attribution de la carte du combattant, sollicitée, par ailleurs, par plusieurs parlementaires au cours des débats. Le secrétaire d'État s'est, en effet, engagé à ouvrir ce dossier et à présenter, dans quelques mois, des mesures de simplification et de rationalisation qui permettront d'attribuer, dans des conditions claires, l'ensemble des titres pour tous les conflits. Il estime toutefois, que si certaines différences étaient amenées à subsister, elles devraient être fondées sur des considérations d'équité.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Claude Greff](#)

**Circonscription :** Indre-et-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7096

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 novembre 2002, page 4382

**Réponse publiée le :** 20 janvier 2003, page 345